

# RECOMMANDATIONS POUR LE G20 LES FINANCEMENTS INNOVANTS

Hot House, 23 Juin 2011

## Résumé

La crise financière ayant considérablement réduit les budgets nationaux, il est désormais urgent de mobiliser des sources de financements innovants afin de répondre aux besoins grandissants des pays en voie de développement. Ces sources incluent les taxes sur les transactions financières, la mise aux enchères des quotas d'émissions ou les taxes sur les carburants des secteurs de transport maritime et aérien. La réforme des subventions aux énergies fossiles représente indirectement une source de financement permettant d'alléger les budgets nationaux et donc de mobiliser des investissements pour l'environnement.

- **Le G20 doit envoyer un signal politique fort à la communauté internationale en vue d'obtenir un engagement sur les financements innovants lors de la Conférence des Parties de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques à Durban.** La mise aux enchères ou taxation des « bunkers » des secteurs maritime et aérien représente à elle seule un potentiel de 6 à 12 milliards de dollars par an selon le AGF (Advisory Group on Finance) et les modalités techniques de mise en œuvre de ces financements sont à l'étude dans les deux organisations internationales de l'aviation (ICAO) et du transport maritime (IMO). Pour parvenir à mobiliser les 100 milliards de dollars par an promis lors du sommet de Copenhague, les pays développés doivent mobiliser des sources de financement complémentaires, avec en particulier une taxe sur les transactions financières présentant un potentiel considérable. Pour ces deux sources, les bunkers et la taxe sur les transactions financières, le principe de « no net incidence » doit être mis en œuvre afin de garantir aux pays en voie de développement que leurs économies ne seront pas négativement impactées par ces nouvelles mesures.

## Le G20 doit s'engager en faveur des financements innovants avant la conférence de Durban

La Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) demeure l'espace démocratique le plus légitime pour discuter des financements innovants pour le climat et le développement. En effet, c'est le seul espace de débat permettant aux pays en voie de développement de se faire entendre avec les mêmes droits que les grandes puissances économiques mondiales. Cependant, **les pays du G20, responsables de 80% des émissions globales de gaz à effet de serre, doivent jouer un rôle moteur en vue d'un succès à Durban.** Lors de la dernière conférence de Cancun, les pays développés ont réaffirmé leur engagement en vue de mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020, il y a donc une véritable opportunité politique à saisir afin d'opérationnaliser les mécanismes de financements innovants.

Les coûts engendrés par l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques s'ajoutent aux coûts habituels consacrés au développement; par conséquent les financements doivent être **nouveaux et additionnels aux financements déjà prévus pour le développement.** Des financements publics doivent être mobilisés afin de servir de levier aux financements privés également nécessaires pour la transition vers une économie durable et sobre en carbone.

Les nouveaux mécanismes de financements innovants doivent répondre aux principes de l'ONU et de la CCNUCC, en particulier aux **responsabilités communes mais différenciées en fonction des capacités respectives des pays.** Les 100 milliards de dollars doivent venir des pays développés et les financements innovants doivent également répondre à cette règle et ne pas déplacer la responsabilité du financement vers les pays en développement. Les pays en développement peuvent par ailleurs dégager des fonds supplémentaires, public et privés, pour le climat et le développement, mais il s'agit alors d'un effort volontaire et distinct des obligations imposées par les accords internationaux.

Certaines sources de financement, telle la mise aux enchères des quotas d'émissions sous le Protocole de Kyoto, sont spécifiques aux pays développés. En revanche, **les sources de financements innovants parmi lesquelles la mise aux enchères ou la taxation des carburants de soute des secteurs maritime et aérien, ou encore la taxe sur les transactions financières, doivent idéalement être mises en œuvre au niveau global afin d'avoir plus d'efficacité et d'éviter les distorsions de concurrence ou les fuites de capitaux d'un pays à l'autre.** Cela n'est pas contradictoire avec les principes de la CCNUCC à condition que soit aussi garanti le principe de « **no net incidence** », ceci afin d'assurer que ces nouveaux mécanismes globaux n'aient pas d'impact négatif sur les économies des pays en voie de développement mais contribuent au contraire à soutenir leur développement durable.

- **Le G20 doit faire preuve d'un engagement fort afin de mettre en œuvre de nouveaux mécanismes de financements innovants. Ceci permettrait d'envoyer un signal positif à la communauté internationale en vue d'obtenir un succès lors du prochain sommet de la CCNUCC à Durban. Les nouveaux mécanismes de financement innovant doivent ainsi être mis en place au niveau international pour assurer une meilleure efficacité tout en intégrant le principe de "no net incidence" afin de respecter le principe des Nations Unies selon lequel les pays développés doivent assumer l'essentiel des efforts financiers pour aider les pays en développement.**

## Les sources de financement des secteurs maritime et aérien

Deux types de mécanismes existent pour lever des fonds sur les secteurs de transport maritime et aérien, jusque là peu soumis à des régulations internationales. Le premier est la **mise aux enchères des quotas d'émissions**, ce qui est possible pour les deux secteurs ; le second consiste en la **taxation des carburants** de soute du secteur maritime. Ces mesures sont actuellement discutées au sein des deux organisations internationales en charge des secteurs maritime (IMO) et aérien (ICAO). Une taxe sur les billets d'avion représenterait également un potentiel important.

Selon le AGF (Advisory group on Finance) des Nations Unies, les revenus ainsi levés sur le secteur maritime pourraient aller jusqu'à 18 milliards de dollars par an, et 6 milliards pour le secteur aérien, à condition que le prix du carbone soit à au moins 25 dollars la tonne. Avec des hypothèses plus conservatrices, **le secteur maritime pourrait contribuer à hauteur de 4 à 9 milliards de dollars par an au minimum, et le secteur aérien à hauteur de 2 à 3 milliards de dollars.**

Le principe de "**no net incidence**" peut être appliqué dans les secteurs maritimes et aériens soit en appliquant uniquement les mesures de taxation sur les flux en provenance des pays développés, soit en mettant en place un système de compensation pour les pays en développement.

- ▶ **Le G20 doit coopérer avec l'Organisation Maritime Internationale et avec l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale afin de mettre en place des mécanismes de marché permettant de fixer un prix sur les émissions des secteurs maritime et aérien via les quotas d'émissions ou les taxes sur les carburants.**

## Taxer les transactions financières

Taxer les transactions financières permettrait à la fois de lever des fonds considérables pour répondre aux besoins croissants des pays en développement et pour parer aux problèmes environnementaux de la planète, mais aussi de mettre en place des garde-fous sociaux pour éviter qu'une nouvelle crise financière appauvrisse les plus vulnérables. Différents types de taxation ont déjà été mis en place dans de nombreux pays, soit pour limiter les risques spéculatifs, soit pour répondre aux besoins de financement des budgets nationaux.

**La taxe peut s'appliquer à tous les types de transactions financières, y compris les actions, les obligations, le change de monnaie et les produits dérivés futurs ou options. Un niveau de taxation suffisamment bas (0.05% ou moins) n'aura pas d'effet sur les investissements économiques de long terme, mais seulement sur les investissements spéculatifs de court terme.** Les transactions « quotidiennes » des consommateurs, comme le paiement par carte, les chèques ou les retraits d'argent dans les banques peuvent être exemptées de cette taxe pour éviter que les citoyens « ordinaires » ne soient ciblés. Idéalement, une taxe globale doit être mise en place pour s'assurer d'un niveau de revenu conséquent et prévisible, et surtout pour éviter des stratégies d'évasion fiscale vers les pays qui ne seraient pas soumis à cette taxe. Cependant, **un accord global étant difficile à atteindre dans l'immédiat**, notamment du fait de l'opposition ferme des Etats-Unis, **un processus par étape permettrait à certains pays et blocs régionaux « pionniers » d'expérimenter une taxation sur les transactions de change dans un premier temps**, dans la perspective d'une taxe globale plus large dans un deuxième temps.

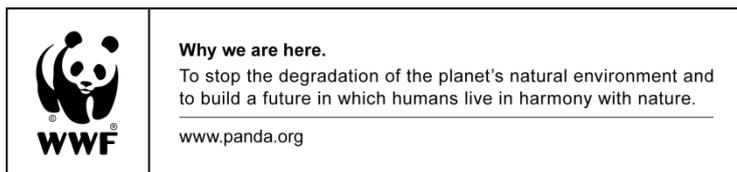
D'après l'Institut autrichien de Recherche Economique, une taxe globale sur les transactions financières pourrait rapporter entre **410 et 1060 milliards de dollars par an**, ce qui représente un potentiel énorme. Une taxe de 0.05% au niveau européen seulement pourrait rapporter 200 milliards d'euros par an. D'après l'Institut North-South, une taxe de 0.005% sur les transactions de change pourrait rapporter à elle seule 33 milliards de dollars par an.

Une taxe sur les transactions financières serait d'autant plus efficace qu'elle couvrirait le maximum de type de transactions et le maximum de marchés financiers. Cela peut être fait en conformité avec les principes de responsabilité commune mais différenciée des Nations Unies : les revenus attribués à la taxe sur la transaction financière dans les pays en développement peuvent rester dans ces pays ou leur être remboursés ; autrement dit **seuls les revenus levés dans les pays développés pourront venir alimenter les flux de financements internationaux pour les biens publics mondiaux** (y compris le climat, le développement et la biodiversité).

Les études économiques récentes, y compris celles du FMI, montrent qu'une taxe sur les transactions financières est techniquement réalisable et économiquement efficace. La taxe peut être mise en place relativement facilement en appliquant un filtre sur toutes les transactions qui passent par les systèmes informatiques déjà en place, rendant ainsi l'évasion fiscale impossible. Un tel système existe déjà dans certains pays, par exemple au Royaume-Uni où un "Duty stamp" de 0.5% a été mis en place sur toutes les actions, générant ainsi 4.2 milliards de livres sterling par an, sans pour autant avoir réduit l'attractivité de la place boursière de la City à Londres. Le coût d'une telle collecte est bas, environ 0.21 pennies pour une livre collectée, contre 1.24 pennies par livre pour la collecte des impôts habituels.

- ▶ **Le G20 doit adopter une approche par étape pour la mise en place progressive d'une taxe sur les transactions financières. Certains pays et blocs régionaux doivent faire preuve de leadership et mettre en place une telle taxe sur leurs places boursières. A long terme, une taxe globale sur les transactions financières, avec un niveau de taxation relativement bas (0.05% ou moins) représente un potentiel de financement considérable, sans pour autant avoir d'impact négatif sur l'économie mondiale.**

Contact : Elise Buckle, WWF International Policy advisor, G8 G20 coordinator, [ebuckle@wwfint.org](mailto:ebuckle@wwfint.org).



The Brief was prepared by the Hot House, WWF Int.  
For further information, please email [hothouse@wwfint.org](mailto:hothouse@wwfint.org)

Avec le soutien de :

